

## **Saint Ouen Marchefroy. Compte rendu du Conseil Municipal du vendredi 24 octobre 2014.**

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est tenu le 24 octobre deux mil quatorze à la mairie à vingt heures trente, sous la présidence du Maire, Philippe DUMAS. Sont Présents : LEFRANCOIS Christine, Aline HARDEMAN, Joël, Jean Dominique CLEMENT, FRANCOIS Thierry, FORT François, Gérard LESUEUR, PAIN Jacques,

Absents excusés : Mr SAVAL Gérard Pouvoir Mr DUMAS Philippe, Mr SIMON Marc pouvoir Mr DUMAS Philippe, Me Isabelle BERARD pouvoir Mr Jacques PAIN

Secrétaire de séance : Madame Christine LEFRANCOIS

Date de convocation : le 19 octobre 2014

### **. Travaux d'enfouissement réseaux St Ouen : rue de Bu et rue du lavoir.**

Nous avons reçu une proposition du syndicat électrique concernant l'enfouissement des réseaux à Marchefroy.

Plan de financement prévisionnel : le dossier sera présenté à la commission Départementale de Programmation  
Nous devons délibérer et donner réponse avant le 16 novembre 2012.

TOTAL HT des travaux 141 000.00 €

Fonds d'aide départemental ( dont SDE 28 ) : 84 600.00 € HT

Mairie de St Ouen Marchefroy : 56 400.00 € HT

**Le Conseil Municipal décide d'adopter à l'unanimité , le plan de financement prévisionnel ainsi présenté et s'engage à inscrire les crédits correspondants à son prochain budget .**

#### **Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :**

D'approuver la programmation de ce projet d'enfouissement des réseaux en 2015 et s'engage à ce que le lancement des travaux intervienne sur cette même année, l'octroi des aides financières ne pouvant être maintenu dans le cas contraire.

S'engage à inscrire les crédits correspondants au budget 2015 et à verser la contribution due au SDE 28 relative aux travaux placés sous la maîtrise d'ouvrage de ce dernier sous forme d'une subvention d'équipement dans les conditions suivantes :

Un acompte de 50% sur la production d'un document attestant du démarrage de l'opération ( ordre de service )Le solde, dans la limite du plan de financement prévisionnel, sur présentation d'un bilan financier des travaux dressé par le SDE 28

de solliciter du Conseil Général l'octroi d'une aide complémentaire au titre du dispositif prévu à la convention départementale pour l'intégration des réseaux dans l'environnement, et du SDE une subvention telle que prévue au plan de financement adopté au titre des travaux à intervenir sur le réseau d'éclairage public dont le montant permettra de limiter la charge financière de la collectivité à 40 % du montant des travaux ( dans le respect des coûts prévisionnels)

d'autoriser à cet effet la signature par Monsieur le Maire des conventions à intervenir avec le SDE 28 pour la réalisation et le financement des travaux et d'approuver le versement au SDE 28 d'une contribution d'un montant de **3 940.00 €** au titre des frais de constitution des dossiers d'exécution des travaux,

Compte-tenu du plan prévisionnel de financement délibéré favorablement, **le Conseil Municipal décide** à l'unanimité de demander les subventions au FDAIC au titre de l'année 2015.

La séance est levée à 23 heures  
DUMAS Philippe

*DUMAS Philippe*

**. Horaires d'ouverture de la Mairie.**

**Les horaires d'ouverture de la Mairie de St Ouen Marchefroy sont :**

**Lundi : 10 h – 13 h Vendredi : 14 h 30 – 17 h Samedi : 11 h 30 – 13 h**

**Tél / Fax : 02 37 82 04 53**

**Courrier électronique: [mairie.saintouenmarchefroy.@wanadoo.fr](mailto:mairie.saintouenmarchefroy.@wanadoo.fr)**

**Site internet de SAINT-OUEN MARCHEFROY : <http://mairie.wanadoo.fr/saint-ouen-marchefroy>**

**Médiathèque de Berchères sur Vesgre :**

Lundi : 17h- 19h

Mercredi : 16h – 19h

Samedi : 10h30 – 12h30 / 17h – 19h

Tel : 02 37 65 98 92